



Bayonne, le 11 octobre 2019

Madame, Monsieur,

Nous organisons une classe de ski à Gourette du lundi 6 au vendredi 10 janvier 2020 (retour des vacances de Noël) pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e. Les 30 premières réponses seront prioritaires.

Le montant de la sortie s'élève à 350 € (avec aide de l'A.P.E.L.). Un paiement échelonné est possible pour les familles prélevées ou non : 175 € vers le 10 novembre 2019 et 175 € vers le 10 décembre 2019.

Ce montant comprend :

L'hébergement en pension complète, draps fournis, lits non faits
Les repas
La mise à disposition d'une salle de classe
La mise à disposition des équipements et du matériel pédagogique
Le matériel ski avec la fourniture du casque (sauf vêtements de ski)
Les remontées mécaniques
Le programme du projet pédagogique choisi : 3h30 de ski encadrées par l'ESF et 1h30 sur la découverte du milieu montagnard par jour
L'encadrement de la vie quotidienne
L'organisation de la veillée
L'assurance classe de découverte

Veillez s'il vous plaît nous indiquer pour le mardi 15 octobre 2019 si votre enfant participera ou pas en entourant votre réponse afin que nous sachions si nous maintenons ou pas cette classe de ski.

Merci.

Cordialement,

Fabrice MARTY

Mon enfantparticipera

Mon enfant ne participera pas

Nom et prénom du responsable légal :

Signature du responsable légal



Bayonne, le 4 novembre 2019

Madame, Monsieur,

La classe de ski à Gourette aura bien lieu du lundi 6 au vendredi 10 janvier 2020 (retour des vacances de Noël) pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e.

Le montant de la sortie s'élève à 350 € (avec aide de l'A.P.E.L.). Pour les familles qui ont choisi le prélèvement, le premier paiement de 175 € se fera vers le 10 novembre 2019, le deuxième paiement de 175 € se fera vers le 10 décembre 2019.

Pour les familles qui ne sont pas prélevées, les chèques de 175 € devront être remis aux mêmes dates au secrétariat.

Le paiement doit être effectué avant la classe de ski. Dans le cas contraire, il ne sera pas possible à votre enfant d'y participer.

Ce montant comprend :

L'hébergement en pension complète, draps fournis, lits non faits

Les repas

La mise à disposition d'une salle de classe

La mise à disposition des équipements et du matériel pédagogique

Le matériel ski avec la fourniture du casque (sauf vêtements de ski)

Les remontées mécaniques

Le programme du projet pédagogique choisi : 3h30 de ski encadrées par l'ESF et 1h30 sur la découverte du milieu montagnard par jour

L'encadrement de la vie quotidienne

L'organisation de la veillée

L'assurance classe de découverte

Merci.

Cordialement,

